

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2013/2686(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation régissant les collèges pour contreparties centrales	
Complétant <a href="#">2010/0250(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> Affaires économiques et monétaires		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux</a>	BARNIER Michel	

Evénements clés			
28/05/2013	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2013)03008</a>	
28/05/2013	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
12/06/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2686(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/7/13070

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2013)03008</a>	28/05/2013	EC

